

Département des Ressources Humaines
Service de Développement RH

SDevRH/NP/JYB/RM N° 2024 - 360

DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la recherche et notamment ses articles R.423-31 et suivants ;

Vu le décret n° 84.1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2002 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu l'arrêté du 10 mai 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours externes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu la décision du directeur général de l'Inserm du 7 juin 2003 fixant la liste des experts de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

DECIDE

Article unique : Le jury du concours externe de recrutement dans le corps des Ingénieurs de Recherche n°8 BAP J " Responsable de l'administration et du pilotage " est composé comme suit :

Président : M. Charles PERSOZ
Administrateur de l'Etat - Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche

Experts : M. Benoît MARIN
PUPH - Université Santé Sorbonne/APHP

Mme Marion OUIDIR
CRCN - Inserm

Mme Thérèse TRUONG
CRCN - Inserm

Représentantes : Mme Marie LHOSMOT-MARQUET
IR - Inserm

Mme Claire MADELAINE
Responsable du Département Soutiens Structurants à la Recherche
Inserm/ANRS-MIE

**Membre des instances
d'évaluation** : M. Olivier FERAUD
IR - Inserm

Fait à Paris, le 11/10/2024

Pour le Président-directeur général,